

Séance du Conseil d'Administration en date du 11 mars 2021

Délibérations n° 2021-13 – Délibérations suite aux avis du conseil des études du 7 janvier 2021

Vu le règlement de scolarité des formations d'ingénieur voté par le conseil d'administration provisoire le 29 septembre 2020,
Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19
Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,
Vu les avis du conseil des études du 7 janvier 2021,

Considérant que 25 membres sur les 32 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article 1

Le conseil d'administration adopte :

1. La levée de l'obligation de mobilité physique des élèves-ingénieurs FISA 4 et FISE 5 pour l'année 2020-2021
2. Demander un travail complémentaire sous la forme d'un rapport ou d'attester d'une certification à la suite du suivi d'un MOOC proposé par OpenINSA concernant les compétences internationales et multiculturelles (modalités exactes à définir)
3. Pour les FISA 4^{ème} année, remplacer les 12 semaines de mobilité par :
 - 11 semaines de temps plein entreprise
 - 1 semaine à l'Institut (période à définir)

Article 2

Le conseil d'administration adopte le passage de la durée obligatoire de mobilité de 12 à 18 semaines pour les FISE pour les étudiants qui entreront dans le cycle ingénieur à partir de septembre 2021.

Article 3

Compte-tenu des modifications de maquettes pédagogiques FISE 3 du fait de la transformation en INSA HdF et de la création d'un projet au semestre 6 « Projet Innovation et Créativité » d'un volume horaire de 42h et de la volonté de faire de cette activité pédagogique une manifestation visible et valorisable, le conseil d'administration adopte les dispositions suivantes :

1. Dédier une semaine complète (S25) à cette activité dans l'emploi du temps,
2. Modifier le planning annuel des FISE 3 afin de réaliser cette activité après les examens de semestre 6, sans modifier la date de fin d'année

Nombre de votants : 25
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 1

INSA HAUTS-DE-FRANCE
Armél de la BOURDONNAYE
DIRECTEUR
Campus du Mont Houy
59313 Valenciennes Cedex 9

Le Directeur

Armél de la Bourdonnaye